



COLLEGE THOMAS RIBOUD : SEJOUR EN ANGLETERRE du 22 au 28 mars 2020

A l'attention des parents des élèves inscrits au séjour

◆ REUNION D'INFORMATION

Nous vous convions à une réunion le **mardi 28 janvier 2020 à 18 h** au restaurant scolaire du collège. Nous pourrons vous présenter le programme du séjour, vous donner les recommandations d'usage et répondre à vos questions.

Lors de cette réunion, nous vous remettrons plusieurs documents à remplir:

- une autorisation de sortie de territoire qu'il faudra accompagner d'une photocopie de la pièce d'identité du parent signataire
- une fiche sanitaire à renseigner
- une fiche de renseignements à remplir avec soin, notamment en signalant les régimes alimentaires pour raisons médicales ou confessionnelles ainsi que les allergies de manière précise (important pour la répartition dans les familles d'accueil)

Votre présence à cette réunion est donc vivement souhaitée.

Nous vous demandons également de procéder **courant janvier au deuxième versement de 130 euros** à l'ordre du collège Thomas Riboud avec le nom de l'élève, sa classe et la mention «Angleterre» au dos du chèque et de le remettre aux professeurs d'anglais ou à la gestion du collège.

◆ PIÈCES D'IDENTITE

Nous vous rappelons qu'une pièce d'identité est obligatoire pour que votre enfant voyage en Grande Bretagne (carte nationale d'identité ou passeport individuel). Pour les enfants qui n'auraient pas encore de pièce d'identité, nous espérons que vous avez déjà engagé les démarches, les délais pouvant être très longs.

⚠ Un élève sans pièce d'identité valable ne pourra ni partir ni être remboursé !

Les élèves de nationalité étrangère doivent se signaler aux professeurs et se renseigner sur les documents à fournir auprès du secrétariat.

Veillez également penser à vous procurer la carte européenne d'assurance maladie auprès de votre Caisse d'Assurance Maladie (couverture d'éventuels frais médicaux).

◆ TRAVAIL DEMANDÉ AUX ELEVES

Vos enfants se sont engagés à fournir un travail durant le séjour, à assister à des séances de préparation et à constituer un dossier (questionnaires, photos et commentaires personnels en anglais). La présence assidue des élèves à ces trois séances est indispensable pour participer au voyage; le planning des séances qui leur est fourni a été difficile à établir: il devra donc être strictement respecté et toute absence devra être rattrapée.

Il leur faut prévoir dès maintenant un porte-vues (30 vues environ) pour ranger la documentation fournie et l'apporter dès la première séance qui aura lieu **le mardi 28 janvier à 17h**, pour tous les élèves, juste avant la réunion destinée aux parents à laquelle ils pourront assister à vos côtés.

Bourg-en-Bresse, le 6 janvier 2020
Mmes Assencio et Bodeux